



ASp
la revue du GERAS

53-54 | 2008
Varia

Éditorial

Michel Van der Yeught et Monique Mémet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/asp/293>

DOI : 10.4000/asp.293

ISBN : 978-2-8218-0406-7

ISSN : 2108-6354

Éditeur

Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2008

Pagination : 1-5

ISSN : 1246-8185

Référence électronique

Michel Van der Yeught et Monique Mémet, « Éditorial », *ASp* [En ligne], 53-54 | 2008, mis en ligne le 17 mars 2010, consulté le 21 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/asp/293> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asp.293>

Ce document a été généré automatiquement le 21 septembre 2020.

Tous droits réservés

Éditorial

Michel Van der Yeught et Monique Mémet

- 1 Comme il en avait été décidé par le comité de rédaction il y a déjà sept ans, en 2001, les articles publiés dans *ASp* ne sont plus des actes. Ce sont soit des articles issus de communications à des colloques du GERAS ou à l'atelier Anglais de spécialité (ASP) du congrès de la SAES, soit des articles envoyés à la rédaction ; ils font tous l'objet d'une relecture en double aveugle. Ainsi dans ce numéro 2008, six contributions proviennent du colloque d'Orléans 2008 qui avait pour thème « La recherche en anglais de spécialité : distance et proximité » ; deux du colloque de Mulhouse 2007, « Discours spécialisés et acteurs sociaux » ; un de l'atelier ASP du congrès de la SAES 2008 et enfin deux articles ont été envoyés spontanément à la revue. La moisson de cette année illustre, comme c'est souvent le cas, l'étonnante diversité des facettes des formes spécialisées de l'anglais qui ont retenu l'attention des auteurs.
- 2 Dans le premier article, « *The return of 'The Stranger': Distance, proximity and the representation of identity in domain-specific discourse* », Philip Riley se penche sur le problème de l'identité dans l'analyse du discours. Il retrouve l'une des origines de la notion dans un essai bref mais particulièrement fécond de l'intellectuel allemand Georg Simmel, *L'Étranger (Der Fremde)*. P. Riley rappelle la contribution originale de G. Simmel à la sociologie qui est de percevoir la société comme un lieu d'interactions qui reposent sur des « dyades », ou paires opposées. L'intercommunication entre les deux « idéaltypes » d'une dyade, par exemple le roi et le sujet, est fondatrice des relations sociales qui s'enracinent, on le voit, dans les discours. L'auteur souligne combien les distances et les proximités spatiales se traduisent en distances et en proximités sociales, tant les métaphores s'appliquent également aux unes et aux autres. Il montre par quels cheminements discursifs les sujets agencent des stratégies explicites ou implicites d'identification sociale. L'analyse de G. Simmel aboutit à une décomposition subtile de l'identité en trois éléments distincts (le même, l'éthos et la personne), que le discours repère de façons irréductiblement différentes.
- 3 Dans son article « *Issues of distance and proximity in neologisms, as instanced in e-commerce* », John Humbley aborde la même problématique de la distance et de la proximité, mais sous un angle très différent. Il se pose la question de la création de nouveaux termes

dans le domaine du commerce électronique (*e-commerce*) et montre que la proximité des professionnels entre eux favorise l'émergence de nouveaux termes dans la langue dominante de l'activité, l'anglais en l'occurrence. Les avantages apportés par la proximité poussent les professionnels non-anglophones à privilégier l'emprunt de termes anglais dans la langue d'arrivée, ce qui ouvre une distance entre eux et le grand public. L'auteur étudie la formation de nouveaux termes et il identifie les « matrices » qui les génèrent. La matrice la plus importante combine un nombre limité de déterminants (*cyber, digital, e-, dot-com, net-...*) à des substantifs (*commerce, advertising, book, business...*) de façon à produire un nombre quasi infini de variantes. La comparaison avec le français montre une relative proximité entre les solutions terminologiques anglaises et les françaises dans le domaine du commerce électronique. Néanmoins, l'auteur souligne le fait que la recherche de solutions terminologiques purement françaises tend à rallonger les termes français et donc à introduire une distance entre eux et leurs équivalents anglais. Ces deux désavantages poussent alors les professionnels à pratiquer l'adoption pure et simple sans adaptation aucune à la langue d'arrivée (par exemple, l'inclusion du terme *e-learning* en français).

- 4 Grâce à l'article suivant, « *When practice belies 'theory': Form, function and frequency of if-conditionals in specialised discourse* », Elizabeth Rowley-Jolivet et Shirley Carter-Thomas enrichissent l'étude de l'anglais médical qui figure parmi les domaines spécialisés les plus fréquemment abordés dans notre revue. Elles portent cette fois leur attention sur les différentes variétés de constructions conditionnelles en « *if* » dans les articles et les communications de recherche en médecine. Elles observent que la spécialisation de la langue influence l'utilisation des « *if* » qui diffère ici des usages canoniques en ce qu'ils relèvent fréquemment de stratégies de « gestion du discours » (*discourse management*) mises en œuvre par les auteurs d'articles médicaux et les orateurs de colloques. E. Rowlet-Jolivet et S. Carter-Thomas enregistrent également des différences notables entre l'utilisation des « *if* » par des anglophones d'une part, et des francophones s'exprimant en anglais d'autre part. Elles plaident enfin pour que l'enseignement de ces aspects de la langue incorpore dès que possible les spécificités des communautés langagières professionnelles ainsi que les exigences des genres discursifs qui y sont pratiqués.
- 5 Blandine Pennec, quant à elle, s'interroge sur le phénomène discursif des « reformulations » qu'elle caractérise comme « des éléments langagiers au cœur des sciences humaines ». Dans son article « Proximité et distance intratextuelles : deux concepts clés expliquant les phénomènes de reformulation en sciences humaines », elle étudie une vingtaine d'exemples divers de reformulations en mettant en évidence les effets de distance et de proximité qui se développent entre les « segments sources » et les « segments reformulés ». Alors que les reformulations sont censées reproduire un message à l'identique « avec des mots différents », l'auteur identifie de nombreuses stratégies discursives qui produisent des différences, des écarts, des « décrochements » et parfois même de véritables « distorsions » entre la proposition originale et la proposition reformulée. Au sein de ces stratégies, les reformulations remplissent donc des fonctions importantes que l'auteur décompose en fonctions discursives (un meilleur agencement du discours) et en fonctions pragmatiques (une auto-régulation du discours).
- 6 L'univers discursif étudié par Séverine Wozniak dans « L'envers du décor : le discours d'une firme transnationale d'équipement de loisirs. Le cas d'Intrawest » n'est pas

simplement textuel. Il comprend, certes, les discours de la firme canadienne Intrawest, mais également la culture des loisirs et l'esthétique architecturale qu'elle promeut dans les villages touristiques qu'elle construit et qu'elle commercialise en Amérique du Nord et en Europe. L'auteur analyse la rhétorique « Disney » de la firme ainsi que les messages transmis par l'architecture authentico-factice de ses villages de vacance « néo-traditionnels ». Inspirée par les analyses de Naomi Klein, l'auteur révèle sous l'hyperréalité de ces décors de théâtre, les fondements essentiellement mercantiles de l'entreprise. Elle décrypte les codes mis en œuvre dans les « utopies publiques » ainsi construites, de même que le conditionnement inquiétant des habitants, aussi heureux que lobotomisés, qui y séjournent.

- 7 L'article d'Alice Henderson, « *Towards intelligibility: Designing short pronunciation courses for advanced field experts* » ne relève pas du domaine du discours mais de celui de la prononciation en anglais spécialisé. L'auteur pose le problème de la construction d'un cours de prononciation destiné à des chercheurs non anglophones devant s'exprimer en anglais dans le cadre de communications scientifiques. A. Henderson prend en compte le contexte particulier d'apprentissage et admet que l'objectif retenu par les apprenants est moins l'accès à une prononciation de locuteur natif que la capacité à communiquer efficacement dans un contexte d'expression où le public n'est pas en majorité anglophone. L'auteur prend également la mesure des contraintes spécifiques qui pèsent sur les discours en anglais produits par des locuteurs japonais, bulgares, grecs ou français, ainsi que du « stigmaté » qui s'applique à certaines formes de prononciation de l'anglais qui sont socialement dévalorisées. Les différentes facettes de l'expérience menée avec cinq participants locuteurs de langues différentes (un Bulgare, deux Français, un Japonais et un Grec) sont finement analysées en termes d'accentuation, d'allure (nombre de syllabes par seconde) et de densité lexicale. En conclusion, A. Henderson insiste sur l'utilité de la lecture à haute voix pour les apprenants ainsi que sur la prise en compte par les enseignants des exigences spécifiques aux communications de recherche.
- 8 Sous un autre angle, Dan Frost aborde également le problème de la prononciation et particulièrement le travail sur l'accentuation en anglais. Dans son article « *The Stress Site: la conception d'un parcours multimédia pour un travail en autonomie sur l'accentuation des mots* », il étudie les conditions dans lesquelles l'accentuation peut être travaillée en ligne par les apprenants eux-mêmes. La motivation étant essentielle dans l'apprentissage en autonomie, l'auteur analyse celle d'une centaine d'étudiants de l'IUT de Grenoble. Il déduit de ses résultats l'élaboration d'un « modèle motivationnel de l'apprentissage médiatisé » qu'il baptise *The Stress Site*. Son site web propose un parcours complet d'acquisition de l'accentuation en anglais avec un pré-test et un post-test ainsi que de nombreux exercices d'entraînement. L'auteur estime positive l'expérience menée à Grenoble. Elle est susceptible, selon lui, de seconder efficacement un enseignement en présentiel, à défaut de s'y substituer totalement.
- 9 Marie-Françoise Narcy-Combes aborde la problématique « distance et proximité » dans le contexte de l'enseignement de l'anglais de spécialité en LEA. Dans son article, « *L'anglais de spécialité en LEA: entre proximité et distance, un nouvel équilibre à construire* », elle tire les leçons d'une expérience menée à l'Université de Nantes de 2000 à 2008. L'article propose d'abord un cadrage théorique qui place l'expérience dans une perspective didactique. Ce cadre impose une analyse du contexte d'apprentissage propre aux LEA, un recours aux théories de l'apprentissage des langues et une étude

des besoins. Sur cette base, se sont construits divers dispositifs qui ont apporté aux sections LEA de Nantes dynamisme et ouverture. Une approche par les tâches adaptée aux exigences professionnalisantes des LEA a été développée : tâches complexes dites « macro-tâches », ou au contraire « micro-tâches », articulées sur des objectifs précis. Un système hybride enseignement/apprentissage en traduction spécialisée a été proposé de L1 à M1. De même, différents types d'enseignement en présentiel et à distance ont été élaborés. Les avancées sont donc significatives et propres à fédérer les énergies des participants. Néanmoins, l'auteur observe que le contexte LEA reste instable et qu'il exige que les résultats soient évalués régulièrement de façon collective pour que les progrès se concrétisent définitivement.

- 10 Pour sa part, Valérie Braud, dans « L'anglais et les magistrats français, résultats d'une enquête de terrain », réalise une étude des besoins linguistiques du milieu professionnel juridique français. Le droit s'enracinant dans la langue du contexte national où il s'exerce, les magistrats français travaillent essentiellement dans la langue de la République. Jusqu'à ces dernières années, l'apprentissage de langues étrangères n'apparaissait pas comme une exigence professionnelle prioritaire. L'auteur, qui a réalisé son étude de terrain grâce à un questionnaire complet, montre, à partir des réponses d'un échantillon représentatif du monde juridique français, que la situation est en train de changer rapidement. L'enquête fait apparaître que les langues étrangères sont encore rarement employées dans le cadre du tribunal mais que les magistrats sont de plus en plus fréquemment exposés au droit communautaire européen et à des documents rédigés en anglais. L'auteur montre que la mauvaise maîtrise de l'anglais par les magistrats français dessert leur cause et la défense du droit français lorsqu'ils tentent de les promouvoir auprès de leurs collègues européens. L'enquête menée par V. Braud contribue à une prise de conscience par la profession de l'importance de l'anglais dans les métiers du droit. En 2007, l'École nationale de la magistrature a décidé de se doter d'un programme d'enseignement de niveau C1 en anglais, langue qui est en passe de devenir un pré-requis pour la profession.
- 11 Anne-Marie Barrault-Méthy s'intéresse également aux besoins linguistiques d'une catégorie professionnelle précise, mais il s'agit ici des cadres des administrations canadienne et française. En effet, l'auteur propose une minutieuse étude comparée de « L'évaluation en langues à l'entrée de l'administration en France et au Canada ». Les contextes étant très différents – le Canada est bilingue, la France est monolingue mais souhaite encourager le multilinguisme – les politiques d'évaluation le sont aussi. L'auteur constate la diversité considérable des épreuves de langues en France après avoir étudié plus de cinq cents concours administratifs. En la matière, les exigences françaises s'exercent par corps et sont très décentralisées. L'auteur estime que la validité des épreuves est faible et que leur caractère plus « humaniste » que pratique en limite la portée. L'approche canadienne se limite à deux langues, l'anglais et le français, et elle est marquée par un souci plus « utilitariste ». Les épreuves intègrent certains éléments de langue spécialisée car elles doivent permettre au jury de s'assurer que les candidats maîtrisent les compétences nécessaires à leurs fonctions. L'auteur estime que leur validité est généralement avérée car elle est garantie par une information de qualité avant et après les épreuves. La fonction publique française semble s'engager dans la voie d'une meilleure professionnalisation de ses épreuves de langues mais se heurte encore à de nombreux obstacles.

- 12 Enfin, Susan Birch-Bécaas s'interroge sur les étapes par lesquelles les jeunes chercheurs accèdent à la communauté de discours de leur spécialité. Dans son article « *The initiation of French PhD students into the international research discourse community* », elle rappelle les apports théoriques sur la question et suit deux jeunes doctorants français dans leurs efforts pour s'initier au langage de leur communauté scientifique. Elle souligne le rôle crucial joué par les directeurs de recherche de par leur « participation périphérique légitime ». De même, les interactions répétées avec la communauté permettent aux jeunes chercheurs d'acquérir les réflexes linguistiques qui les font reconnaître comme membres légitimes de la communauté et de maîtriser les genres discursifs que cette communauté pratique.
- 13 Deux recensions d'ouvrages signées par Marie-Françoise Narcy-Combes complètent ce volume double. La première présente un ouvrage de linguistique appliquée particulièrement indiqué pour les jeunes doctorants. La seconde est consacrée à un ouvrage portant sur l'anglais comme *lingua franca*. L'auteur, Jennifer Jenkins, adopte une attitude critique par rapport aux normes généralement édictées par les locuteurs natifs de l'anglais et souligne le caractère désormais universel de cette langue qui n'appartient plus totalement à son groupe linguistique d'origine.
- 14 Bonne lecture !

La rédaction remercie chaleureusement les chercheurs qui ont accepté de relire les articles de ce numéro ainsi que ceux du numéro 51-52. Grâce à leurs commentaires, ils ont apporté une aide précieuse aux auteurs et à l'équipe éditoriale. Notre reconnaissance s'adresse à :

Donna Andréolle, David Banks, Susan Birch-Bécaas, Jean-Claude Bertin, Claire Bourguignon, Shirley Carter-Thomas, Alain Cazade, Ray Cooke, Lionel Dufaye, Ludmilla Delorme, Lesley Graham, Maurizio Gotti, Rosalind Greenstein, Mireille Hardy, John Humbley, Shaeda Isani, Ann M. Johns, Elizabeth Jolivet-Rowley, Udo Jung, Gwen Le Cor, Gilles Leydier, Marie-Françoise Narcy-Combes, Jean-Paul Narcy-Combes, Anne Péchou, Jacqueline Percebois, Michel Petit, Catherine Resche, Martine Schuwer, Tony Stenton, Gail Taillefer, Jean-Louis Trouillon

AUTEURS

MICHEL VAN DER YEUGHT

MONIQUE MÉMET